

Avril 2024

SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION



La prévention anti-HPV, enfin une simplification du parcours vaccinal !

Les infections à HPV (Papillomavirus humains) sont responsables chaque année en France de plus de **6 300 cas de cancers de la sphère ano-génitale** (col de l'utérus, vulve, vagin, anus, pénis) **et ORL**, impactant les femmes mais aussi les hommes. Les verrues génitales touchent **100 000 personnes par an**, dans les deux sexes. Ces pathologies sont pourtant évitables, grâce à la prévention.

La vaccination anti-HPV est recommandée et remboursée **à partir de 11 ans et en rattrapage jusqu'à 19 ans révolus** (filles et garçons). La région Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les plus dynamiques en affichant une progression régulière et supérieure à la moyenne nationale, notamment grâce aux actions mises en œuvre par le collectif d'acteurs territoriaux impliqués : 51% des jeunes filles sont en effet vaccinées. Toutefois, la couverture vaccinale ne dépasse pas les 12% chez les garçons (*données régionales Santé Publique France à fin 2022*).

La lutte contre les pathologies induites par HPV est aujourd'hui un **enjeu de santé publique mondial**. En France, le médecin traitant, pivot du système de santé, n'est plus le seul acteur sur qui repose cette responsabilité. En effet, pharmaciens, sage-femmes ou encore infirmier(e)s peuvent prescrire et administrer le vaccin anti-HPV selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur. En complément, tous les enfants inscrits en classe de cinquième peuvent profiter de la vaccination au sein-même de leur établissement scolaire. Pour Christiane Mougin, professeure émérite et membre du collectif Prévention HPV Bourgogne-Franche-Comté, « *nous sommes confiants en l'impact attendu de ces nouvelles mesures sur l'augmentation des couvertures vaccinales* ».

Pour Françoise Salvadori, maître de conférences en immunologie, coauteur d'*Antivax, la résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours* (éd. Vendémiaire), « *de nombreuses jeunes femmes et jeunes hommes sortent chaque année des recommandations vaccinales sans avoir eu l'opportunité de se faire vacciner contre les cancers liés à l'HPV. Même s'il est préférable de se faire vacciner le plus tôt possible, le Dr Françoise Salvadori insiste sur « l'importance de sensibiliser les jeunes adultes quant à la possibilité de se faire vacciner en rattrapage, et ce jusqu'à l'âge de 20 ans, sans restriction quant à la date des premiers rapports sexuels* ».

Pour rappeler aux jeunes les recommandations vaccinales les concernant, les acteurs de la vaccination en région Bourgogne Franche Comté se mobilisent lors de cette semaine européenne de la vaccination **à travers un message simple : la vaccination anti-HPV, c'est pour l'ensemble des filles et des garçons et jusqu'à 20 ans !**

Une vaccination efficace :

- ✓ Elle protège contre la majorité des cancers associés aux HPV et diminue le risque de verrues génitales (condylomes).

- ✓ Dans les pays où la couverture vaccinale est élevée (Australie, Grande-Bretagne), on constate une quasi-disparition de l'infection à HPV et une très nette régression des lésions précancéreuses et cancéreuses ainsi que des lésions bénignes dues aux HPV.
- ✓ L'OMS vise à **éliminer le cancer du col** de l'utérus avant la fin du siècle, à condition notamment d'atteindre une couverture vaccinale de 90% chez les jeunes filles. Le plan cancer Européen vise quant à lui l'élimination de l'ensemble des cancers induits par HPV *via* un soutien à l'extension de l'implémentation des programmes vaccinaux HPV mixtes

Une vaccination sûre :

Après 16 ans d'utilisation, les données en faveur de la sécurité d'utilisation du vaccin sont robustes. Il n'existe notamment aucun argument scientifique en faveur d'une quelconque implication du vaccin dans des maladies auto-immunes.

Une vaccination remboursée

La vaccination est prise en charge par l'Assurance maladie à hauteur de 65% pour :

- les **filles** et les **garçons**, à partir de 11 et jusqu'à 19 ans révolus,
- les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, jusqu'à 26 ans
- les patients immunodéprimés

Le montant restant étant généralement remboursé par les complémentaires santé.

La vaccination peut être réalisée à l'école par les professionnels des centres de vaccination pour les élèves en classe de cinquième, et en ville par un médecin, un pharmacien, une sage-femme, un infirmier pour l'ensemble des jeunes ciblés. Demandez conseil à votre médecin traitant ou rendez-vous dans un centre de vaccination.

Prévention des cancers HPV induits
LA VACCINATION HPV, C'EST JUSQU'À **20**
ANS



**Parlez-en à un professionnel de santé
ou Rendez-vous dans un centre de vaccination**








